

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
PARIS :	
En un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans sa dernière partie,
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

13 AVRIL 1882.

MENSONGES ET FAUX.

La Liberté vient de publier sur le *Traité d'instruction civique* de M. Paul Bert un article fort intéressant.

M. Paul Bert est accusé par ce journal républicain, hautement et avec preuves à l'appui, « d'avoir dénaturé les faits, d'avoir falsifié des documents historiques, d'avoir prêté à des personnages des phrases qu'ils n'ont jamais écrites, d'avoir employé des moyens déloyaux, d'avoir usé de toutes les ruses et de tous les mensonges. »

« Prenons un exemple, si vous le voulez, et prenons-le en dehors des faits discutables. Le Testament de Louis XIV est connu de tous; il est aux Archives nationales; la copie figurée, dont la cote est, je crois, K. 437, n° 4.6°, a été faite sur l'original par le greffier du Parlement, qui a respecté scrupuleusement la disposition des lignes et des pages.

« Aussi chacun fait-il un haut-le-corps en lisant dans l'*Instruction civique à l'école* : « Je suis le lieutenant de Dieu, disait Louis XIV dans son Testament; je possède la vie et la fortune de mon peuple en toute propriété. Lorsque je prends une résolution, Dieu m'envoie son esprit. »

« Malgré un premier étonnement, on cherche cette phrase, donnée comme absolument authentique, puisqu'elle est, non seulement en italique, mais placée entre guillemets; on ne l'aperçoit pas; elle n'est ni dans le testament du 2 août 1714, ni dans les codicilles du 13 avril et du 23 août 1715. M. Bert a tout simplement inventé une phrase qui n'a jamais été écrite! Il n'y a évidemment pas de doute possible, mais l'acte en lui-même reste intéressant. Avoir été le grand-maître de l'Université, occuper dans la science une place relativement considérable, du moins en surface, et quand on

écrit pour des enfants qu'on prétend initier à toutes les vertus civiques, venir tranquillement donner comme authentique une phrase qui n'a jamais été écrite, c'est vraiment un peu fort.

« Il y a là, je le répète, un courage d'un ordre spécial. M. Paul Bert, en effet, donne barre sur lui; il autorise le dernier de ces humbles Frères, qu'il déteste tant, à prononcer très-légitimement, à propos de lui; un de ces mots que m'interdit le ton de modération habituel à ce journal, à emprunter tout au moins aux sauvages un de leurs euphémismes les plus réussis, en constatant que parfois l'auteur du *Manuel* dit « la chose qui n'est pas vraie ». M. P. Bert est au-dessous de tous ces préjugés; il se fait très-certainement ce raisonnement : « Ceux qui auront lu mon livre ne feront pas la réplique et l'effet sera produit sur des milliers d'enfants. »

« Ce qui confond, c'est que ceux qui pratiquent ce système aient encore l'aplomb de reprocher aux Jésuites leurs doctrines sur la direction d'intention et la souveraineté du but. Imaginez-vous quelle figure ferait ce naïf Escobar, auquel il a pu arriver parfois de forcer le sens d'un texte, à côté de M. Paul Bert qui invente tout simplement les textes dont il a besoin ?

« Il n'est pas une ligne, d'ailleurs, de ce que M. Paul Bert dit de la vie d'autrefois qui ne contienne une erreur absolument grossière, matérielle, tangible. »

Et c'est ce pamphlet éhonté, ce livre de mensonges et de faux que l'on prétend imposer aux écoles!

Chronique générale.

Les notes transmises à M. de Freycinet par notre ambassade à Saint-Petersbourg, au sujet de la retraite du prince Gortschakoff et de la nomination de M. de Giers, confirment l'interprétation pacifique que la presse russe avait tirée de ce fait.

Quelle que soit la raison qui dirige la po-

litique russe actuelle, il paraît bien acquis que M. de Giers, tout en suivant dans ses lignes générales la conception diplomatique de son prédécesseur, s'attachera à faire l'apaisement sur les questions irritantes de la politique extérieure. Il modérera l'ardeur des panslavistes et ajournera à des temps plus propices la réalisation des vues moscovites sur l'empire ottoman.

Le gouvernement russe paraît se rendre un compte exact de sa situation militaire et diplomatique. Incapable de lutter seul contre l'Allemagne, il est de plus isolé en Europe, car il ne faut pas compter pour une alliance effective le concours moral que l'Angleterre prête depuis quelques années à cette puissance dans le règlement de la question d'Orient. (Union.)

Plusieurs maires, dans différentes communes, se sont nettement refusés, malgré les sommations de l'autorité supérieure, à faire afficher le texte de la loi sur l'enseignement primaire.

Dans d'autres localités, les affiches ont été arrachées dès le lendemain de leur apposition.

Dans le Morbihan, les affiches ont été renouvelées plusieurs fois, dans différents endroits, sans succès.

Les préfets, dans leurs rapports hebdomadaires, se plaignent qu'un grand nombre de maires, même républicains militants, s'opposent à l'affichage dans leurs communes de la loi sur l'enseignement primaire.

On cite un sous-préfet de la Vendée auquel les affiches ont été envoyées par la préfecture, et qui les a conservées sans les distribuer.

Le maire de la ville d'Auxerre a donné sa démission il y a quelques jours, en la motivant comme une protestation contre la loi du 28 mars, sur l'enseignement primaire obligatoire.

Sur le rapport du préfet de l'Yonne et sur

sa demande, le ministre de l'intérieur n'a pas voulu accepter la démission du maire d'Auxerre et l'a révoqué.

Plusieurs maires vont être placés dans le même cas, ayant excipé de la loi du 28 mars pour se démettre de leurs fonctions municipales en signe de protestation.

Le congrès des lycéens. — On télégraphie de Montpellier à la France, 12 avril :

« Comme il était à prévoir, le congrès des lycéens du Midi et du Centre, annoncé pour aujourd'hui, n'a pu avoir lieu. Trois protestataires seuls se sont présentés dans la salle des séances. »

En envoyant l'épée d'honneur au général de Cisse, le rédacteur en chef du *Clairon* lui a fait demander de consentir à ce qu'elle fût exposée à l'exposition des arts rétrospectifs, qui s'ouvrira en même temps que le salon, au Palais de l'Industrie.

Le général de Cisse a répondu par la lettre suivante :

« Paris, le 7 avril 1882.

« A Monsieur le rédacteur en chef du journal le *Clairon*.

« Je reçois l'arme magnifique provenant de la souscription ouverte par votre estimable et vaillant journal.

« Je veux tout d'abord vous exprimer mon admiration pour l'œuvre d'art et ma gratitude profonde pour tous ceux qui, à un titre quelconque, ont concouru à cette marque touchante de sympathie.

« Que dire de cette poignée d'épée, moulée par Mercier et ciselée par un Froment-Meurice ?

« Cette glorification du vieux soldat, misérablement insulté et calomnié, devait en effet tenter celui qui avait su concevoir le *Gloria Victis*. Que le grand artiste reçoive ici mes félicitations et l'homme de cœur mes remerciements.

« Je suis bien heureux aussi, monsieur le rédacteur en chef, de pouvoir, à cette occasion, exprimer enfin ma profonde gratitude

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

CONGÉ DU CAPITAINE

Par Édouard GRIMBLLOT.

III

UN FAIT DIVERS.

Le 8 juillet 18.., on pouvait lire dans l'*Akbar*, l'organe le plus important d'Alger, le fait divers suivant, rédigé avec le luxe d'adjectifs pompeux, obligatoires pour ce genre de rédaction :

« Un accident qui eût pu avoir de terribles conséquences, a mis hier en émoi les habitués du café de la Perle...

« Djemmaab, la jeune danseuse Touareg qui tient en ce moment le haut du pavé de la place du Gouvernement, venait de terminer son pas et commençait sa recette, lorsque Mustah, le vieux charmeur de serpents, la heurta au passage et la fit tomber sur le panier qui sert de nid à sa célèbre naja.

« Le monstre, qui paraissait plus animé que de coutume, s'élança aussitôt sur la jeune fille et, l'enserrant de deux tours, allait fermer sur elle sa redoutable mâchoire, lorsqu'un spectateur asséna

sur la tête de la naja un coup de [nerf de bœuf qui lui fit lâcher prise.

« Au même moment, un autre spectateur qui, croyons-nous, est le domestique du premier, plongeait, dans le cou du serpent, un couteau, et quelques minutes après la hideuse bête expirait.

« A peine débarrassée des horribles étreintes de la naja, la pauvre danseuse est tombée en proie à une effroyable crise nerveuse. Elle a été recueillie par ses deux courageux libérateurs, dont nous regrettons de ne pas savoir les noms, et qui paraissent nouveaux venus dans notre ville.

« Quant à Mustah, il était l'un des plus empressés autour de la jeune Touareg.

« Néanmoins, quelques spectateurs de cette scène ayant rapproché l'incident d'hier d'un autre incident, dont un de nos reporters a déjà rendu compte et où Mustah et Djemmaab jouent également un rôle, une enquête a été ouverte et Mustah a été écroué à la prison de l'hôpital. »

L'incident auquel le *fait divers* qui précède faisait allusion, était une rencontre entre Djemmaab et un lion qui faisait, à cette époque, la joie et l'ornement du 1^{er} chasseurs d'Afrique, en garnison à Mustapha-Supérieur. Avant l'arrivée de la danseuse Touareg, ce lion, que les chasseurs d'Afrique avaient pris tout jeune dans un *brousti* de l'Atlas, était le favori d'Alger.

Il n'avait de rival que le pensionnaire de Mustah, un énorme serpent que son propriétaire faisait danser le soir devant les cafés de la place du Gouvernement.

La naja s'appelait *Tra-li-la*.

Le lionceau avait nom *Sidi-Coco*.

Quand *Tra-li-la*, aux sons de la flûte en roseaux de Mustah, se décidait à quitter son panier pour se mouvoir en cadence, appuyé sur ses derniers anneaux, tenant les yeux fixés sur son maître et agitant au-dessus des spectateurs sa tête hideuse et bonasse (on sait qu'un trait noir forme sur la partie extensible du cou de ces reptiles une paire de lunettes du plus beau modèle), toute la population du port et de l'hôpital, de la Kasbah, de Bab-Azoun ou de Bab-el-Oued, tous les soldats et marins, tous les *moustouans* et toutes les *mouquères* accouraient, leurs urnes ou leurs paniers sur la tête, et restaient là jusqu'à la fin des exercices, riant aux éclats et battant frénétiquement des mains.

Quelquefois, *Tra-li-la* s'élançait obliquement sur un des points du cercle.

C'était alors de ce côté une débandade effroyable. Les paniers de figues, de dattes ou de raisins se vidaient; les urnes tombaient à terre et se brisaient.

Mais dès que *Tra-li-la* reprenait la perpendiculaire, le cercle se reformait plus compact que jamais.

Les juifs eux-mêmes désertaient leurs échoppes et ne se retiraient, fidèles à leurs habitudes de générosité, que lorsque Mustah commençait sa quête.

Le lion *Sidi-Coco* avait des succès moins tapageurs, mais plus réels.

Ramassé, nous l'avons dit, mourant de faim et de soif, par un chasseur d'Afrique qui s'était, sa capture faite, sauvé à toutes jambes, craignant d'avoir maille à partir avec la mère, il avait été aussitôt adopté par le 1^{er} escadron, alors en smala près de Boghar.

Il avait eu successivement pour nourrice une chèvre, une brebis et une vache, qui eurent quelque peine à accepter ce nourrisson un peu brusque de mouvements.

Elles s'y firent, cependant, et l'enfant vint à point.

A dix mois, il était déjà gros comme un terre-neuve et se promenait dans le camp sans que les chevaux, voire même les moutons, fissent plus attention à lui qu'à leurs gardiens les *Slouigs*.

Sidi-Coco avait un peu plus d'un an lorsque l'escadron rentra à Mustapha.

Le colonel fit la grimace en voyant cette singulière recrue, et donna incontinent l'ordre d'étrangler l'intrus.

Mais, à cet ordre, une émotion profonde réussit presque à pâlir ou à rougir, suivant les tempéra-

à tous ceux qui, dans de cruels moments, m'ont témoigné une consolante sympathie: au Clairon d'abord, qui m'a si vigoureusement défendu, et a eu la noble et généreuse initiative de cette souscription; à toute la presse de Paris et de province, qui, me voyant abandonné par ceux sur lesquels j'étais en droit de compter, a pris ma cause en main et a flétri ces misérables calomnies.

» Pour terminer, merci à tous ceux qui m'offrent ce précieux souvenir. Sur la lame sont gravés ces mots: Au général de Cissey, ses amis.

» Oui, ce sont des amis, les véritables, ceux des mauvais jours.

» Du plus profond de mon cœur, je les remercie.

» Agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le général de division, sénateur,
E. DE CISSEY.

P.-S. — Inutile de dire que, conformément au désir que vous manifestez, l'épée est dès maintenant à votre disposition, pour être exposée quand on le jugera convenable.

Le nouvel uniforme adopté pour les officiers d'infanterie ne produisant pas le résultat espéré, le ministre de la guerre maintiendrait jusqu'à nouvel ordre l'ancien uniforme.

On lit dans le Progrès militaire :

« Ni à l'état-major général, ni à la 2^e Direction, on ne sait qui a pu lancer la nouvelle de la nomination de M. le général du Barail au commandement d'une division indépendante de cavalerie. Aucune vacance n'existe et les généraux de Gressot, de Verneville, d'Espuilles, Charreyron et de Boërio, qui commandent les cinq divisions, ne sont nullement à la veille de résigner leurs fonctions actives. »

Nous lisons dans le même journal :

« M. le général Billot est nommé officier de l'instruction publique.
» Que le ministre de l'instruction publique veuille récompenser son collègue, c'est peut-être bizarre, mais cependant explicable. Nous saisissons, toutefois, l'occasion de la distinction accordée par M. Jules Ferry à M. le général Billot pour lui demander de ne pas réserver ses faveurs au seul état de proposition établi en 1884 pour l'ancien commandant du 45^e corps, devenu ministre de la guerre. Une foule d'officiers méritants attendent, avec patience, les palmes académiques pour lesquelles ils ont été proposés aux inspections générales dernières. »

ALGÉRIE et TUNISIE.

Suivant des avis de Gabès, en date du 7 avril, les colonnes parties de Gabès et de

ments, les figures balées des chasseurs. Le capitaine rapportait un registre de punitions dont les pages étaient à peu près vierges.

Par contre, le maréchal-des-logis fourrier avait eu beaucoup de besogne pour mouler, en belle ronde, les actes de dévouement et actions d'éclat de nombre de chasseurs.

D'ailleurs, Sidi-Coco avait une physionomie si débonnaire, et placé à la gauche de l'escadron, s'émouchait de sa queue avec tant de confiance nonchalante que le colonel, désarmé, révoqua son ordre cruel.

Toutefois on prit quelques précautions. Les pinces de l'aide-major et les tricoises de la forge furent mises en réquisition. Les griffes et les dents déjà respectables de Sidi-Coco furent rognées ou épointées.

Tout cela ne se fit pas sans difficultés, et les chasseurs, chargés de maintenir le patient, attrapèrent au cours de l'opération quelques éraflures dont ils se gardèrent bien de se plaindre.

Sidi-Coco bouda pendant plusieurs jours, mais son bon naturel reprit le dessus et l'aide-major lui-même finit par devenir son meilleur ami.

Dès que les trompettes avaient sonné le réveil, Sidi-Coco quittait le poste de police, devant les armes, où il avait élu domicile, et s'en allait, de son pas déjà majestueux, trouver le perruquier de semaine, qui peignait et nattait sa crinière avec un

Gafsa ont fait leur jonction près du Djebel Matmata sans avoir rencontré de dissidents.

Le général Jamais a pris le commandement des deux colonnes réunies et a marché vers les tribus des Ourghamma, qui avaient toujours été en révolte ouverte contre nous. La présence des soldats français dans cette région a produit un effet excellent, et l'on peut affirmer que, si les conditions de l'aman ne sont pas encore arrêtées, elles ne tarderont pas à l'être.

Ali-ben-Khalifa, qui s'était réfugié dans cette tribu, est rentré, dit-on, en Tripolitaine. Privé de ce puissant auxiliaire, il lui serait, en effet, impossible de continuer la lutte.

Le colonel Laroque a quitté le Kef, il y a quelques jours, à la tête de 1,500 hommes. Il parcourt tous les pays environnants pour faire une démonstration.

Une feuille de souscription circule à Tunis pour offrir, dimanche prochain, une fête à M^r Lavigerie à l'occasion de son élévation au cardinalat. (Agence Havas.)

On télégraphie de Tunis, 11 avril :

« Taieb-Bey est toujours gardé à vue dans l'appartement qui lui fut préparé lors de son arrestation. Il n'est nullement question de le remettre en liberté.

» L'apaisement se fait dans toutes les parties de la Tunisie; grâce aux mesures prises, la pacification complète du pays paraît prochaine. »

On se demande dans quel but il a paru nécessaire de donner des nouvelles de Taieb-Bey et d'assurer qu'il n'est pas question de le remettre en liberté.

Quant à la « pacification complète » du pays, n'est-il pas surprenant qu'on dise qu'elle paraît prochaine, alors que, depuis plusieurs mois, on la déclare accomplie ?

L'Agence Havas devrait bien veiller à ne point s'infliger de pareils démentis, qui nuisent au crédit de ses informations.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — L'état de siège est levé en Catalogne.

Dans les cercles ministériels on paraît compter sur une majorité de plus de cent voix en faveur du traité de commerce franco-espagnol.

Le calme se serait rétabli, assure-t-on, sur le bruit que le gouvernement accepterait un amendement demandant que le traité franco-espagnol puisse être dénoncé à volonté.

RUSSIE. — La grâce accordée par l'empereur de Russie aux conspirateurs condamnés à mort n'a pas désarmé la rage des nihilistes. Ces jours-ci les dépêches nous ont annoncé de nouveaux crimes et de nouveaux complots.

Le général Strelnikoff a été assassiné en plein jour sur une promenade à Odessa, et,

soin extrême et lui mettait son pompon.

Chaque escadron a, on le sait, un pompon de couleur différente; Sidi-Coco, pour ne pas faire de jaloux et bien qu'il appartint, de fait, au premier escadron, portait à tour de rôle les couleurs des six escadrons.

D'un seul coup d'œil, en entrant au quartier, l'adjudant-major savait quel était l'escadron de service pour les corvées ou les incendies.

On voit que Sidi-Coco avait son utilité. Un bienfait n'est jamais perdu.

Puis il s'était créé d'autres occupations. Quand on le voyait, vers neuf heures du matin, s'asseoir auprès du factionnaire, on pouvait être certain que la corvée de viande allait rentrer.

Les hommes apparaissaient portant leurs grandes mannes sur la tête. Sidi-Coco se mettait à leur suite, faisait avec eux sa tournée dans les six cuisines en poussant de bons grognements.

Mais il n'acceptait alors aucun lopin. Les cuisiniers en pied disaient, gravement, qu'il ne prenait rien entre ses repas.

Cependant il humait l'air avec une sensualité évidente. On eût dit qu'il reconnaissait, rien qu'à l'odorat, le degré de cuisson de la bouillante; jamais écuver tranchant ne fit son service avec plus de régularité.

Plus tard enfin, lorsque ses belles et bonnes manières lui eurent concilié l'estime et la confiance

en même temps, la police découvrait une conspiration à Moscou. Il ne s'agissait de rien moins que de faire sauter le Kremlin pendant les fêtes du couronnement de l'Empereur.

C'est un nommé Bogdanovitch, dont le vrai nom est Kobeseff, un des principaux chefs nihilistes, qui était à la tête du complot.

Il avait établi un commerce de fleurs à proximité du Kremlin. De sa maison, une mine souterraine était creusée jusqu'au vieux Palais. La terre retirée des travaux servait à remplir les pots de fleurs qu'il vendait en grande quantité au public. Il s'en débarrassait ainsi d'une manière assez ingénieuse.

Son arrestation effraiera-t-elle les nihilistes ? Il est permis d'en douter, d'après ce que disent les télégrammes de Russie. Il paraît qu'en prévision du couronnement et d'un beau coup à faire, l'élite des conspirateurs s'est donné rendez-vous dans la vieille capitale.

Les rapports de police constatent que la ville est infestée de nihilistes et qu'il est impossible de répondre de la sécurité.

On croit que le couronnement sera ajourné ou qu'il aura lieu dans une autre ville.

L'empereur Alexandre III est bien récompensé de sa clémence vis-à-vis des derniers condamnés à mort, qu'il a graciés généreusement et dont les complices reprennent le sinistre programme.

Le prince Gortschakoff, arrivé à plus de quatre-vingts ans, vient de prendre sa retraite définitive du poste de chancelier de l'empire de Russie.

Depuis deux années environ il ne dirigeait plus que nominalelement les affaires étrangères. M. de Giers le suppléait quand l'activité faisait défaut à son grand âge.

L'empereur Alexandre lui a écrit une lettre fort élogieuse et très-sympathique en le remerciant de ses longs services et de son dévouement.

C'est son suppléant, M. de Giers, qui le remplace définitivement et qui prend la direction des affaires.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 avril.

Le marché présente une physionomie assez satisfaisante.

Nos fonds publics sont fermes: on cote 84.20 sur le 3 0/0; l'amortissable varie de 84.30 à 84.35; quant au 5 0/0, il s'établit à 118.32.

Les fonds étrangers sont plus lourds que la veille.

Le Turc 5 0/0 est offert à 13.25 et l'Italien cote 90.40.

Les sociétés de crédit témoignent de bonnes dispositions.

Le Crédit Foncier se tient à 1,660, cette fermeté est due en grande partie aux achats des capitalistes en quête d'un bon placement.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie méritent d'être signalés à l'attention de l'épargne.

Le Crédit Lyonnais varie de 795 à 800.

Les obligations de la Ville de Lyon sont demandées à 90, ces titres sont excellents pour l'épargne qui doit chercher à les mettre en portefeuille en ce moment.

de tous, il fut chargé de quelques commissions au dehors.

D'abord accompagné, puis seul, il alla chercher les bons de tabac des hommes de garde.

Les jours de distribution il portait, un grand panier dans la gueule et, prenant le milieu de la route de Mustapha à Alger, s'en allait chez Dolorès, la marchande de tabac légendaire de la porte Bab-Azoun.

Il déposait son cabas sur le seuil de la boutique, suivait de son grand œil demi-voilé Dolorès pendant qu'elle comptait les bons et l'argent, et semblait vraiment vérifier le nombre de paquets de tabac qu'on lui donnait en échange.

(A suivre.)

A la Sorbonne.

L'examineur au candidat :

— Citez-moi un inventeur célèbre de l'antiquité.

— De l'antiquité ?... Adam.

— Pourquoi Adam ?

— Parce qu'il est l'inventeur d'une brosse qui a gardé son nom !

Un praticien, requis d'extirper une dent avariée, arrache la dent saine, sa voisine.

Fureur du client.

— De quoi vous plaingez-vous ? fait le dentiste.

Cette dent était évidemment condamnée à mort.

— Comment cela ?

— Dame ! la mauvaise eût fini par la gâter...

Les Bons de l'Assurance Financière sont des titres de capitalisation qui arrivent à la société boursable à 800 fr.

L'action de la Société Française Financière cote aux environs de 1,030.

Les valeurs de nos sociétés industrielles sont très-faibles.

Le Gaz est à 1,525 et le Suez tombe de 30 à 2,600.

Les actions de chemins de fer ont un cours encore plus animé: Lyon, à 1,800; Orléans, à 1,310.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Ce matin, une foule nombreuse et recueillie conduisait à sa dernière demeure le gretté frère Cabel, qui depuis plus de quarante ans dirigeait les Ecoles chrétiennes de nos villes de notre ville avec un zèle toujours tenu et un véritable esprit religieux. Le pressément d'une si grande affluence de presmes de tous rangs, de toutes conditions d'anciens élèves, de mères de famille, combien le frère Cabel était aimé de tous, quel précieux souvenir il laisse de sa direction qui a toujours été ferme et pleine mansuétude.

Le frère Cabel n'était âgé que de 56 ans. Depuis longtemps, sa santé donnait lieu à vives inquiétudes à ses amis. Vendredi, crise subite s'est déclarée, et aussitôt été reconnu qu'il n'y avait plus d'espoir. Le directeur de l'Ecole des Frères a servi toute sa connaissance jusqu'au moment; il est mort comme un saint, préoccupé de l'établissement dont il avait la direction et de l'avenir des chers élèves qui étaient confiés à sa garde.

L'ACCIDENT DU BRAY.

Hier matin, il est arrivé, au camp de manœuvre du Bray, un accident de gravité n'a pas atteint fort heureusement proportions que lui a données la rampe publique.

Il était environ neuf heures. Un peloton de sous-officiers, en mouvement au trot, a été pris en élan par un cheval emporté, non monté. La lance du choc a été telle que quatre cavaliers du peloton de manœuvre ont été renversés et les cavaliers sont restés sur le terrain sans connaissance, avec des contusions fortes.

Ce sont MM. de Chauny, du 7^e dragons; Brunswig, du 5^e dragons; et Maître, du 15^e dragons.

M. le colonel Danloux, qui suivait le peloton de manœuvre, s'est précipité aussitôt auprès des blessés et a dirigé une sollicitude toute paternelle les premiers secours.

Les voitures d'ambulance ont été envoyées aussitôt et les blessés transportés à l'hôpital militaire. M. le Médecin principal de l'Ecole a constaté qu'il n'y avait aucune fracture.

Nous avons fait prendre ce matin nouvelles des quatre blessés; leur état est aussi satisfaisant que possible, et nous espérons que d'ici quelques jours ils pourront reprendre leur service.

Au nombre des mutations qui ont eu lieu récemment dans l'arme du génie, nous venons les suivantes :

M. Bourgeot, chef de bataillon, chef de génie à Cambrai, a été désigné pour remplir les mêmes fonctions à Saumur.

M. Castay, chef de bataillon, chef de génie à Saumur, a été désigné pour être employé en Algérie.

Au concours hippique de Paris, M. Montarby, capitaine instructeur au 4^e régiment de cavalerie, ancien lauréat des concours de la Société hippique, a offert, pour le prix de lauréats, deux charmanes stalactites sculptées par lui, et représentant deux écuvers de Saumur: Avant et après la reprise.

Cette année, on a remarqué que la Pâque catholique, la Pâque russe et la Pâque juive tombaient le même jour, phénomène qui ne s'est pas produit depuis plus d'un siècle.

SCANDALE DANS UNE EGLISE.

NANTES.

On nous écrit de Neuilley, près Saumur :

« Lundi dernier, deux jeunes ouvriers étrangers au pays, mais occupés dans le bourg, après avoir bien bu, avaient été poussés à parier qu'ils insulteraient et interrompraient le missionnaire qui devait monter en chaire à 7 heures du soir. »

« A l'heure dite, en effet, nos deux pauvres sires entrèrent dans l'église, prirent place dans les derniers bancs, et, à peine le prédicateur avait-il commencé son sermon, qu'ils l'apostrophèrent assez haut pour que plus des deux tiers de l'assistance en fut indignée. »

« Voici les plus anodines de leurs interruptions : *Vieux sot ; — ce n'est pas vrai, il n'y a pas de bon Dieu ; — tu nous embêtes avec tes jérémiades...* ; et autres aménités que notre plume se refuse à tracer. »

« Le prédicateur, sans se laisser troubler, a continué son discours et a maintenu ainsi l'assemblée qui était profondément agitée et manifestait des sentiments d'indignation contre les perturbateurs ; ces jeunes sauriens avinés ont fini par se retirer et ont continué à brailler sur la place publique. »

« Les libres-penseurs qui les avaient fait boire et poussés à parier, étaient dans l'église parmi les fidèles pour jouir du plaisir du trouble. »

« Nous pensons que l'autorité ne pourra pas laisser impuni ce lamentable spectacle. »

DEPART DE TROUPES.

432 hommes du 43^e de ligne sont arrivés dimanche de Cholet à Angers. Ce détachement doit se joindre aux hommes du 77^e désignés pour partir en Tunisie.

On annonce aussi que 120 hommes du 418^e de ligne, en garnison à Brest, vont être envoyés en Tunisie pour compléter les 19^e et 416^e de ligne.

On lit dans le Sport :

« Le Cour d'appel de Poitiers vient de faire une grande perte dans la personne du doyen de ses conseillers, M. Charles-Marie-Alexis de Gennes, chef actuel d'une des branches de sa maison, était âgé de 63 ans. Il avait épousé en 1846 M^{lle} Marie-Françoise-Caroline d'Escravay de la Barrière, dont il a eu deux fils et cinq filles. »

« La maison de Gennes possédait le bourg et manoir de Gennes, sur la rive gauche de la Loire, à quelques lieues d'Angers. Elle descend de Hugues, baron de Gennes, surnommé le *Mange-Breton*, qui vivait vers l'an mille, et qui fut la souche d'une postérité nombreuse. Un de ses rejetons se fixa près de Rennes, et fit construire un château auquel il donna son nom. D'autres formèrent des branches qui se sont étendues en Touraine, en Normandie, en Saintonge, en Languedoc et en Poitou. »

« Plusieurs membres de cette maison ont figuré aux croisades. Jean-Baptiste de Gennes, capitaine de vaisseau en 1694, fut chargé du commandement d'une escadre des vaisseaux du roi. Il entreprit une expédition aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne et îles Antilles ; ce voyage amena d'importantes découvertes, et valut à M. de Gennes le titre de gouverneur de Saint-Christophe aux Antilles le 31 mars 1698, la croix de Saint-Louis le 4^e avril suivant et la concession de vastes terrains sur les bords de la rivière d'Ouyac dans l'île de Cayenne, que le roi Louis XIV, par lettres patentes du 27 août 1698, érigea en Comté sous le nom du Comté de Gennes. »

« La branche du Poitou, dont M. de Gennes était le chef, a donné des présidents, conseillers et procureurs du Roi au siège présidial de Poitiers, ainsi que plusieurs maires de cette ville. »

« Hilaire-René de Gennes, capitaine au régiment provincial du Poitou, fit les principales campagnes du règne de Louis XV et fut créé chevalier de Saint-Louis à la bataille de Fontenoy. Son fils, Charles, lieutenant au même régiment de Poitou, fut obligé d'émigrer. Il laissa trois fils. L'aîné, Hilaire, père du défunt, émigra avec son père, et servit dans l'armée de Condé. Alexandre de Gennes, le second, fit les guerres du premier Empire ; et le troisième, René de Gennes, officier sous le premier Empire, succomba à ses blessures en 1807. »

« ARMES : D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux roses et d'une étoile de même et en pointe d'une coquille de sable. »

Un duel. — On écrit de Nantes à la *France Nouvelle* : « Une rencontre à l'épée vient d'avoir lieu près de notre ville, entre deux rédacteurs d'un journal républicain, le *Progrès de Nantes*, organe opportuniste, opposé au *Phare de la Loire*, la feuille du citoyen Laisant. M. Depincé ayant été successivement piqué à la main, puis touché à l'avant-bras par M. Huet, son adversaire, les témoins ont déclaré l'honneur satisfait. La fondation du *Progrès de Nantes* est la preuve de la division qui existe ici dans le parti républicain. Maintenant les rédacteurs de ce nouveau journal ne sont plus même d'accord ; et on prétendra encore que la République est le gouvernement qui nous divise le moins ! »

Le jour du Vendredi-Saint, il s'est trouvé à Nantes quelques citoyens qui ont cru jouer une bonne niche au « nommé Dieu » en mangeant des pieds de cochon et du saucisson à l'ail. C'est le *Phare de la Loire* qui nous apprend cette nouvelle :

« Un groupe de libres-penseurs s'est réuni dans un banquet fraternel, le jour du Vendredi-Saint. Pour protester contre les prescriptions du clergé, on avait éliminé de ce repas tout ce qui est maigre. A l'issue du banquet, on a fait une quête au profit des écoles laïques, dont le montant a été remis au trésorier des dites écoles. »

« La collecte a été faite par une demoiselle qui fait partie de la société la *Libre-Pensée*. »

« Le banquet était présidé par le citoyen Chabiron, président de la société. »

Nous aimerions à savoir, ajoute l'*Espérance du Peuple*, non pas les noms, mais le nombre des saucissonniers et le chiffre de la collecte au profit des écoles patronnées par les athées libres-mangeurs.

Ces courageux citoyens ont depuis cet acte héroïque grandi d'une coudée, aussi nous semble-t-il juste de leur dédier ces vers du *Clairon* :

C'est le grand jour où les athées,
Nobles cœurs, pour tout aliment,
Mangent d'énormes assiettées
De cochon courageusement.

Les particuliers plantent quelquefois des pieds de tabac dans leur jardin, soit comme ornement, soit pour tirer profit des feuilles.

Cette manière d'agir, contraire à la loi du 26 avril 1846, sur les finances, porte, croit-on, préjudice à la Régie des Contributions indirectes qui, seule, a le monopole de l'achat, de la vente et de la fabrication des tabacs dans toute l'étendue du territoire français.

Les agents de cette administration ont reçu des instructions à ce sujet : ils doivent rechercher quelles sont les personnes qui cultivent cette plante sans autorisation.

Les tabacs plantés dans des conditions de prohibition seront détruits aux frais des cultivateurs, sur la réquisition du contrôleur principal des contributions indirectes ; les contrevenants seront, en outre, condamnés à une amende de 50 francs par cent pieds de tabac, si la plantation est faite sur un terrain ouvert, et de 150 francs, si le terrain est clos de murs.

Ajoutons que les particuliers ne peuvent avoir que cinq pieds de tabac dans leur jardin.

Enfin, nul ne peut avoir en provision des tabacs fabriqués autres que ceux des manufactures nationales, et cette provision ne peut excéder dix kilogrammes, à moins que les tabacs ne soient revêtus des marques et étiquettes de la Régie.

Faits divers.

Le *Clairon* rapporte une curieuse anecdote sur Ambroise Thomas.

L'illustre auteur d'*Hamlet* possède à Argenteuil une riche villa encombrée de bibelots précieux et d'œuvres d'art de premier ordre.

En 1870, à l'approche de l'ennemi, il ne put arriver à temps pour déménager ses trésors. Les Prussiens arrivèrent, Paris fut investi, et pendant le siège M. Ambroise Thomas eut la douleur de savoir sa villa au pouvoir de l'ennemi. Or, voici, d'après le *Clairon*, ce qui s'était passé :

« Dès les premiers jours de l'investissement, un jeune officier d'état-major prussien se présenta chez Ambroise Thomas, où, parlant au gardien de la villa :

« — A qui cette maison ?
« — A M. Ambroise Thomas...
« — Ambroise Thomas le compositeur ?
« — Oui. »

L'officier demeura pensif un instant. Le gardien tremblait, sinon pour lui-même, du moins pour les bibelots sur lesquels il se trouvait chargé de veiller. Mais bientôt le jeune officier, prenant une carte dans un élégant carnet, écrivit sur cette carte quelques mots au crayon, puis il la glissa sous la porte fermée par le compositeur lui-même, le gardien habitant un pavillon indépendant de la villa. Après quoi, sorti sans mot dire, il écrivit à la craie, sur la porte principale, quelques mots en allemand.

« Alors, chose étrange, toutes les autres maisons du village furent habitées, celle d'Ambroise Thomas demeura solitaire. Quinze jours se passèrent, la garnison changea ; elle fut remplacée par une autre garnison ; mais les officiers, attirés devant la villa, s'en éloignèrent après avoir lu sur la porte l'inscription à la craie. »

« Au grand étonnement du gardien, vingt fois le même fait se représenta. Vingt fois la garnison changea, vingt fois les officiers se présentèrent et vingt fois ils se retirèrent comme ils étaient venus, après avoir lu la fameuse inscription. »

« Cela tenait du prodige ! »

Dès la signature de l'armistice, Ambroise Thomas accourut à Argenteuil, où il s'attendait à trouver sa maison en ruines. Elle était intacte, et sous la porte il trouva la carte d'un officier ennemi, avec ces mots au crayon : « *Neveu de Meyerbeer.* »

La commune de Pierre-Bénite, près de Lyon, a été mise en émoi par une affaire scandaleuse. On vient d'acquiescer la certitude que le mari de l'institutrice communale se livrait, à l'insu de sa femme, à des actes honteux sur des petites filles de l'école. Le coupable, averti de l'arrivée de la police, a disparu. On ignore ce qu'il est devenu.

Le *Petit Lyonnais* ajoute que les renseignements, recueillis par les agents, ont permis de supposer que ce misérable coquin s'était réfugié en Suisse. Quoi qu'il en soit, l'endroit où se cache cet individu est actuellement inconnu, mais son signalement a été envoyé à toutes les gendarmeries.

Afin de le faire capturer le plus tôt possible, M. Chauvin a télégraphié immédiatement dans différentes directions. Puis il a continué son enquête. Il a questionné l'institutrice et les voisins, et ne s'est retiré qu'à une heure fort avancée de la soirée. Procès-verbal des faits a dû être transmis au parquet.

Quatorze victimes, dont nous ne pouvons citer les noms, par un sentiment de délicatesse que nos lecteurs comprendront facilement, sont actuellement connues. Elles sont âgées de 9 à 14 ans. Les pauvres jeunes filles ont fait des aveux complets. Pour pétrir ces actes scandaleux, le misérable profitait du moment où sa femme était éloignée et attirait, pour des motifs spéciaux, les fillettes de l'école soit à la cave, soit dans sa chambre.

L'enquête sur cette scandaleuse affaire se poursuit très-activement ; nous croyons que, malheureusement, le nombre des victimes ne s'arrêtera pas à quatorze.

Lyon, 7 avril. — L'accusé est rentré de Suisse et s'est constitué prisonnier.

LE TOMBEAU D'ABRAHAM.

On sait ou plutôt on ne sait généralement pas que le lieu de sépulture d'Abraham, de Sara, d'Isaac, de Rebecca, de Jacob et de Lia, la double caverne de Macpelah, près d'Hébron, est encore aujourd'hui intact comme aux temps bibliques ; les restes du patriarche et des siens y sont conservés dans des sarcophages de pierre. Malheureusement, depuis les croisades, aucun chrétien n'a pu y avoir accès ; dans ces dernières années, le prince de Galles et le prince impérial d'Allemagne ont, munis de firmans du Sultan, été admis à pénétrer dans la mosquée qui est construite sur ce lieu sacré saint ; mais ils n'ont pu aller qu'à l'entrée de la grotte, qu'on n'a jamais voulu éclairer en leur présence.

Un architecte italien, M. Pierotti, a en se déguisant en Arabe réussi à descendre quelques marches de l'escalier qui descend dans la caverne et à apercevoir les sarcophages en marbre, rangés l'un à côté de l'autre, où se trouvent les corps des premiers ancêtres du peuple d'Israël, embaumés très-probablement selon les procédés égyptiens.

Il y a une quinzaine de jours, par ordre du Sultan, une commission a visité en détail l'intérieur de la grotte, pour examiner s'il n'y avait pas de réparation à faire, ni d'éboulement à craindre. On a trouvé tout dans le meilleur état, sauf les tapis de soie qui recouvrent les sarcophages et qui vont être remplacés par de nouveaux tapis précieux que va envoyer le Sultan.

BOURSE DE PARIS

DU 12 AVRIL 1882.

Rente 3 0/0	83 59
Rente 3 0/0 amortissable	84 25
Rente 4 1/2	111 30
Rente 5 0/0	118 15

Bibliographie.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — *Astronomie Populaire*. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par CH. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 3 volumes Atlas, contenant 340 planches, soit environ 1,000 sujets colorés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle*. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER ; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

LE JEUNE AGE ILLUSTRE

Revue hebdomadaire.

Paraissant tous les samedis, sous la direction de

M^{lle} Lérída Geoffroy.

76, rue des Saints-Pères, Paris.

Ce charmant journal, imprimé avec un grand luxe et orné de nombreuses illustrations, compte déjà, au commencement de sa seconde année, près de 4,000 abonnés ; de si brillants débuts n'étonneront pas ceux qui ont eu occasion de feuilleter un seul numéro du *Jeune Age Illustré*.

Aucun journal n'existait encore qui s'adressât à l'âge intermédiaire qu'on peut appeler la seconde enfance ; les bébés avaient leurs journaux ; les grands frères, les grandes sœurs avaient les leurs ; les enfants de dix à quatorze ans n'avaient pas une Revue périodique qui leur fût spécialement destinée. M^{lle} Lérída Geoffroy a comblé cette lacune. Désormais, ces enfants n'auront qu'à demander à leurs parents de les abonner au *Jeune Age Illustré*, et, chaque semaine, ils trouveront dans leur journal une charmante revue écrite tout spécialement pour eux, de jolis contes, d'intéressantes histoires dont les héros sont des enfants de leur âge, des récits de voyage, sans longueur ni détails inutiles, d'instructifs entretiens sur l'histoire naturelle, etc., etc.

Les concours de dessin, les concours littéraires, les prix offerts aux abonnés qui enverront le plus de solutions justes des nombreux problèmes proposés sous le titre : *Heures de loisir*, sont autant d'attraits qui assurent au *Jeune Age Illustré* un succès toujours croissant auprès de ses gentils lecteurs.

Quant à la sympathie des familles, elle ne peut manquer à une publication dont le but est d'amuser et d'instruire les enfants, de développer leur intelligence, enfin, et surtout, de former leurs jeunes cœurs en ne mettant sous leurs yeux que de bons et salutaires exemples. S. D.

Plus d'ASTHME

SUFFOCATION et TOUX

Indication gratis franco. Ecrire à M. le C^{te} CLERY à Marseille.

PHILOTÉSINE au GOUDRON, poudre soluble

à 2 centimes le litre. Remplaçant le vin de table. Agent précieux contre les maladies du larynx, des bronches et des poumons. MARCHIER FRÈRES & Co, à Privas (Ardèche). Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 65 — à Lyon, rue Thiers, 8. Prix : par Boîte de Poudre via rouge pour 100 litres, 2 francs 50 c. Par la poste, 2 fr. 35.

Marché de Saumur du 8 avril

Blé comm. (Ph.)	23 25	Hulle de noix	50	125	—
From. 1 ^{er} q. (Ph.)	23 25	Hulle chene	50	—	—
Froment (Ph.)	77	Graine trèfle	50	—	—
Halle, moy. 77	22 98	— Luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	90	—
Orge	05	Luzerne	780	85	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	55	—
Pèves	75	Amandes . . .	50	—	—
Pois blancs . . .	80	Cire jaune . .	50	—	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	—	—	—
Chenevils	50	— 2 ^e	—	—	—
Farine, culas.	157	— 3 ^e	—	—	—

COURS DES VINS.
BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{er} qualité	100 à 120
Id. 1881, 2 ^e id.	100 à 120
Ordin., env. de Saumur 1881, 1 ^{er} id.	100 à 120
Id. 1881, 2 ^e id.	100 à 120
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{er} id.	100 à 105
Id. 1881, 2 ^e id.	90 à 100
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{er} id.	90 à 100
Id. 1881, 2 ^e id.	75 à 80
La Vienne, 1881, 1 ^{er} id.	75 à 80

ROUGES (2 hect. 30).

Souzaux et environs, 1881, 1 ^{er} id.	150 à 200
Id. 1881, 2 ^e id.	150 à 200
Champigny, 1881, 1 ^{er} qualité	150 à 200
Id. 1881, 2 ^e id.	150 à 200
Id. 1881, 3 ^e id.	150 à 200
Varrains, 1881, 1 ^{er} id.	125 à 130
Id. 1881, 2 ^e id.	125 à 130
Bourguell, 1881, 1 ^{er} qualité	150 à 165
Id. 1881, 2 ^e id.	150 à 165
Id. 1881, 3 ^e id.	150 à 165
Restigné 1881, 1 ^{er} id.	140 à 145
Id. 1881, 2 ^e id.	140 à 145
Chilnon, 1881, 1 ^{er} id.	150 à 160
Id. 1881, 2 ^e id.	135 à 140
Id. 1881, 3 ^e id.	135 à 140
Id. 1881, 4 ^e id.	135 à 140

FAVEUR SPÉCIALE
ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU

DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. P.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

Appel aux Poètes.

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).

Tous les Poètes peuvent y prendre part.

Demandez le programme à M. E. HÉROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

ALIMENT DES ENFANTS.

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose, d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le **Racahout** des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par **Deangrenier**, à Paris. — (Se défier des contrefaçons.) Dépôts dans chaque ville.

LES FRÈRES MAHON médecins spécialistes

« obtiennent mille guérisons par an, en terminant les maladies de la peau et du cuir chevelu, les dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. »

Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital de Saumur le dernier Dimanche de chaque mois, et il est le même jour les malades particuliers, à Saumur, à Angers, de midi à trois heures, à Saumur, à la pharmacie **GABLIN**, — Coursions à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-lez-Tours

DEPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	ARRIVÉES A ANTOINE
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 48 matin.
8 25 —	—	11 h. 12 matin.
11 15 —	7 39 soir.	—
1 17 soir.	4 55 —	—
4 55 —	—	—
7 50 —	11 48 —	—

DEPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL	ARRIVÉES A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 50 matin.
8 35 —	5 17 soir.	6 45 —
12 13 soir.	3 50 —	4 28 —
6 45 —	10 47 —	11 15 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Saumur à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODBT, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située dans un beau site, à 2 kilomètres de Saumur; Avec maison de maître, bâtiments de ferme et dépendances.

S'adresser, pour traiter, au notaire. (128)

Etude de M^e GOUTARD, notaire à Neuillé.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS,

A Neuillé, au domicile de feu M. ROBERDEAU.

Le dimanche 23 avril 1882, à midi, et le lundi 24 avril, à la même heure.

On vendra:

LE DIMANCHE

Batterie de cuisine, tables, chaises, armoires, buffets, vaisselle, lits complets, glaces, linge de table et de service, draps, cloches en verre, brouettes, fûts vides, bois de travail, voiture et harnais.

ET LE LUNDI

Ameublement de salon, comprenant: canapé, fauteuils, chaises, consoles, guéridon, glaces et garnitures de cheminée;

Ameublement de salle à manger et de chambres à coucher, porcelaines;

Un atelier complet de tourneur, ajusteur, menuisier et forgeron, comprenant grande quantité d'outils en très-bon état.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

Dans de bonnes conditions,

UNE JOLIE MAISON

Avec Jardin

Quai de Limoges, n° 11.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean, n° 44.

Occupée par M. Limier, marchand de parapluies.

S'adresser à M. MOLLAY, rue Bodin 20, à Saumur. (114)

DEMANDE D'EXPÉDITIONNAIRE.

M^e BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, 27, demande un **expéditionnaire** d'un certain âge, ayant quelques notions de comptabilité.

A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, 17.

Comprenant: Salon, salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, cave, servitudes, cour, jardin.

S'adresser à M^{me} MESLAIT, rue d'Orléans, 81, ou à M. MOUSSARD.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Rue du Pavillon, 5.

Comprenant: Salon, salle à manger, trois chambres à coucher, deux cabinets, mansardes, greniers, cuisine, cave, jardin.

S'adresser à M^{me} DUMAS, rue Saint-Nicolas, n° 100. (197)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Bodin, 3.

Avec grand jardin, écurie et remise.

S'adresser à M. DE NEUVILLE.

A LOUER

DEUX MAISONS

Sises à Saumur, place et rue du Marché-Noir.

La première, actuellement occupée par M. Prudhommeau, serrurier, fait angle sur la place et la rue du Marché-Noir.

La seconde, occupée par M^{me} Guichard, corsetière.

Les deux maisons peuvent être réunies en une seule, si on le désire.

S'adresser à M. Prudhommeau et à M^{me} Guichard, ou au bureau du journal.

AVIS

M. GRELLET prie la dame qui a trouvé dimanche dernier un mouchoir brodé, garni de dentelle, initiale M, de bien vouloir le lui envoyer au Café de la Paix.

Ce mouchoir a été perdu près de chez M. Finet, loueur de voitures.

AVIS

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

A L'ABEILLE

Modes, Mercerie, Bonneterie.

Maison **J. PÉRARE**,

Rue Saint-Jean, 22.

On demande un JEUNE HOMME comme apprenti. (181)

COMPTABLE actif, travailleur, bonne écriture pour expédier, connaissant les diverses branches de comptabilité, désire un emploi.

S'adresser à COULON-GABORY, à la Sablonnière, Saumur. (209)

VICHY SOURCE LARBAUD AÎNÉ — Eau minérale alcaline gazeuse, employée avec succès contre chlorose, gravelle, diabète, dyspepsie, goutte. Chez les M^{ds} d'Eaux minérales et Pharmaciens.

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

GRAND CIRQUE ANGLAIS

ET MÉNAGERIE

GEORGE SANGER

Le plus vaste du monde

SAUMUR

PLACE DU CHARDONNET

Les 4 et 5 Mai.

Les JEUDI 4 et VENDREDI 5 mai, deux représentations par jour, à 8 heures et à 8 heures du soir. — Grande cavalcade à 2 heures. — Deux jours seulement. — La liste des artistes comprend les meilleurs écuyers, gymnastes, acrobates, jongleurs, sauteurs et clowns.

Le principal clown, LITTLE SANDY, le meilleur en Europe, est universellement connu, et sa réputation n'est plus à faire. — Grande troupe de phéants asiatiques, lions africains, tigres du Bengale, 6 chameaux et 2 dromadaires, 160 chevaux et 30 poneys dans la grande cavalcade.

Les costumes portés dans la grande cavalcade seront magnifiques et représenteront la rencontre de Henri VIII et de François 1^{er} au camp du Drap d'Or. Il y aura des chevaliers et des dames du XII^e, XIII^e et XIV^e siècles en habits costumes de velours et de satin parsemés d'or et bijoux, faits à Londres et à Paris spécialement pour ce cortège. Il est impossible de décrire cette brillante cavalcade. Les grands chars, au nombre de quarante-huit, couverts de peintures, ont été construits d'après les dessins des plus grands sculpteurs d'Angleterre, et, au départ du Cirque pour le cortège, l'éclat étincelant des couleurs, des glaces et de l'or éblouit les spectateurs. Cette cavalcade partira chaque jour à 2 heures, et immédiatement après son retour la représentation de l'après-midi commencera. Ces représentations sont tout à fait les mêmes que celles du soir et ont été introduites pour la convenance des familles demeurant à la campagne.

Les aménagements du Cirque ont été combinés avec soin, et le public trouvera dans la tente tout le confort désirable.

Le bureau sera ouvert, pour la vente des billets, à 11 heures. Afin que tout le monde puisse assister à cette représentation sans égale, le prix de place sera:

Places réservées, 4 fr.; Premières, 3 fr.; Secondes, 2 fr.; Troisièmes, 1 fr. — Réductions pour les écoles.

AVIS. — Le public est prié de ne pas confondre le **Cirque Sanger** avec d'autres cirques de moindre importance qui voyagent maintenant en France.

Le **Cirque Sanger** exhibera, comme précédemment, son grand troupeau de magnifiques éléphants, lions africains, tigres du Bengale, 6 chameaux et 2 dromadaires; 160 chevaux et 30 poneys.

Le public peut assister gratuitement au repas des animaux qu'a lieu au retour de la cavalcade. Le Cirque en passage donnera des représentations à Langeais le 2 et à Bourguell le 3 mai.

Agent général, Ch. E. STUART.

Seul propriétaire, **GEORGE SANGER**, Directeur du Royal Amphitheatre de Westminster, à Londres.

Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinalgrol

COSMYDOR

Les Hygiénistes de notre époque recommandent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinalgrol, est recommandée pour les multiples usages de l'Hygiène de la Toilette et de la Santé.

Toutes les célébrités médicales ordonnent aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette.

(En faire usage quotidiennement)

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE

Entrepôt Général: 28, Rue Bergère, à Paris

Saumur, imprimerie de P. GODBT.

Certifié par l'imprimeur soussigné.